

LA COMMUNAUTE URBAINE D'ALENCON RECRUTE A TEMPS COMPLET



DEPARTEMENT : VIE CULTURELLE ET TOURISME
DIRECTION :
SERVICE : CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
INTITULE DU POSTE : DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE - H/F
CADRE D'EMPLOIS : DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
GRADE : DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE 2EME CATEGORIE

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental est un lieu d'apprentissage, de création et de diffusion en musique et théâtre. Il accueille des élèves de tous âges à partir de 5 ans (800 élèves) et mène de nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire, notamment en lien avec l'Education Nationale (CHAM-CHAT, classes d'orchestres, interventions en milieu scolaire). Etablissement culturel majeur de la Communauté Urbaine d'Alençon, il propose des parcours adaptés aux différents publics qu'il accueille et favorise le développement de la pratique en amateur.

Mission du poste : Assurer la responsabilité du fonctionnement pédagogique, artistique, administratif et budgétaire de l'établissement.

ACTIVITES PRINCIPALES	FORMATION ET COMPETENCES REQUISES
<p>Gérer l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer et encadrer une équipe de 50 agents : (43 enseignants, 7 administratifs et techniques) - Assurer la gestion des ressources humaines en lien avec le service RH ; - Assurer la gestion budgétaire du service ; - Gérer les locaux affectés en lien avec les services compétents ; - Développer la coopération et les partenariats avec les établissements culturels et d'enseignement, les départements et les régions. - Assurer les relations suivies avec le Ministère de la Culture, l'Éducation nationale et les réseaux professionnels d'enseignement artistique. <p>Mettre en œuvre le projet d'établissement 2023-2028 dans le cadre des schémas pédagogiques nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En lien avec le Directeur-Adjoint, chargé des études, coordonner les enseignements, piloter la nouvelle organisation des parcours d'études ; - Veiller à la conformité des enseignements avec les schémas nationaux ; - Initier les projets pédagogiques et les pratiques collectives ; - Animer les instances pédagogiques de l'établissement et impulser une réflexion innovante ; - Assister et conseiller les élus et les instances décisionnelles de l'établissement ; <p>Intégrer des projets pédagogiques et artistiques dans l'animation culturelle</p>	<p>Formations :</p> <p>Titulaire du diplôme et/ou du concours de Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2^{ème} catégorie ou équivalent Expérience confirmée en gestion d'un établissement territorial d'enseignement artistique ;</p> <p>Compétences techniques :</p> <p>Maîtrise des textes réglementaires ministériels et interministériels relatifs au fonctionnement des établissements d'enseignement artistique ; Connaissance des disciplines artistiques ; Maîtrise des savoirs fondamentaux de la pédagogie et méthodes de l'ingénierie pédagogique ; Maîtrise du cadre réglementaire de l'organisation du spectacle (sécurité ERP), de la propriété intellectuelle, de l'intermittence ; Connaissance du fonctionnement des instances de conseil et de concertation ; Maîtrise des techniques de médiation, de communication d'animation de groupe et de gestion de conflits ;</p> <p>Aptitudes personnelles :</p> <p>Savoir rendre compte ;</p>

<p>de la collectivité et des réseaux départementaux : - Œuvrer en concertation avec les autres équipements du Département Vie Culturelle & Tourisme ; - Piloter la communication générale de l'établissement ;</p>	<p>Aptitudes à la gestion et à l'encadrement d'équipe Capacités d'écoute et de dialogue ; Rigueur professionnelle, sens de l'organisation et de la méthode ; Esprit d'initiative et de synthèse ; Capacité à rédiger des courriers et notes diverses ; Pratique artistique de la musique ou du théâtre appréciée</p>
---	---

ACTIVITES SPECIFIQUES	FORMATION ET COMPETENCES SPECIFIQUES
<p>- Activités en soirée et pendant les week-ends ; Grande disponibilité ; - Éventuellement, direction d'un ensemble ou d'un orchestre ; - Possibilité, selon la programmation, de participer à la saison artistique professionnelle « Opus 61 » de l'établissement ;</p>	

CONDITIONS D'EXERCICE
<p>Rattachement hiérarchique : Rattaché(e) au Directeur du département de la Vie Culturelle et Tourisme Temps de travail : 38h30mn par semaine avec 25 CP et 21 RTT par an – Eligible au télétravail Action sociale : Participation à la mutuelle – Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) – Amicale du personnel Contraintes particulières liées au poste : Respect des obligations de discrétion et de confidentialité</p>

Les candidatures accompagnées, d'une lettre de motivation et d'un CV, sont à adresser au plus tard le : **29 avril 2024**
 Merci de bien vouloir rappeler sur votre courrier la référence de l'offre d'emploi suivante : **43/2024**

<p><u>Soit par courrier à l'attention de :</u> Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'Alençon Direction des Ressources Humaines CS 50362 – Place Foch 61014 Alençon Cedex</p>	<p><u>Soit par mail à l'attention de :</u> courrier@ville-alencon.fr</p>
---	---

Pour tout renseignement contacter le service Recrutement & Formation au 02.33.32.41.20.

La Directrice des Ressources Humaines,

Maud BORDERIE-MOULIN

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

En application du RGPD et de la Loi Informatiques et Libertés, tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données personnelles, pour exercer ce droit, veuillez nous écrire à l'adresse mail suivante : courrier@ville-alencon.fr ou par voie postale à CUA/Ville d'Alençon – Place Foch – CS 50362 – 61014 Alençon cedex, en indiquant le droit que vous souhaitez exercer et les données concernées.